

**Site de la RIPELLE - Toulon:**  
**Accompagnement vers et dans le logement de familles issues du monde des gens du voyage.**  
**Traitement de la précarité énergétique comme base de l'éducation à la sédentarisation.**

### *Le contexte*

Le terrain de la Ripelle, propriété de la ville de Toulon, est occupé depuis plus de 30 ans par des gens du voyage sédentaires qui ont été déplacés sur cette aire en 1973, pour libérer un terrain destiné à la création d'une ZUP.

Le Schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage 2003 avait préconisé la réalisation d'une MOUS destinée à étudier les besoins des familles et les différents scénarii possibles en matière de relogement. La MOUS a été confiée au PACT du var en 2007.

Lorsque la MOUS a démarré, deux groupes ethniques, Manouches et Gitans, cohabitaient sur une aire qui se caractérisait par une sur occupation importante, l'absence de gestion et de facturation des consommations des fluides, le défaut d'entretien et la multiplication de constructions confortables ou de fortune sur un terrain communal classé en zone Nah, strictement inconstructible.

### *L'action engagée*

Le diagnostic social a démarré en mai 2007 avec la réalisation des entretiens auprès de 60 familles (dont 91 % sédentarisées) totalisant 193 personnes.

Les conclusions du diagnostic montraient la prédominance des familles sédentarisées sur l'aire (91%), la présence de groupes familiaux élargis favorisant la solidarité et le soutien aux plus faibles, leur attachement au site bien desservi et bien situé vis à vis des commerces et services médicaux ainsi que des conditions d'habitat indigne et dangereux.

La phase de proposition qui a suivi (début 2008) préconisait, à partir des logiques familiales et des besoins exprimés, le relogement hors Ripelle de 10 familles, la réhabilitation du site avec la création de 37 lots (25 en habitat adapté et 12 en terrain familial).

### *Des évènements dramatiques ont complètement remis en question les données du projet*



En juillet 2008, une rixe entre membres des 2 groupes ethniques entraîne le décès d'une personne de la communauté Manouche. La communauté Gitane abandonne l'aire en catastrophe. Pour éviter toute nouvelle installation, la Communauté d'Agglomération neutralise la partie délaissée en quadrillant le sol de profondes tranchées.

Le projet est complètement revu en septembre 2008 avec une nouvelle orientation politique : construire de l'habitat adapté sur le site même. Suite à cette décision, les 31 familles restées sur site sont à nouveau rencontrées une à une par le PACT afin de relancer la concertation sur le nouveau projet, de définir le nombre et la typologie des logements nécessaires, d'évaluer le taux d'effort des familles et de quantifier les besoins en matière d'équipements sanitaires temporaires pour améliorer mes conditions de vie des habitants.

### La situation en 2012

Le projet d'habitat adapté est en route. La communauté d'Agglomération a racheté le terrain à la ville de Toulon qui a lancé la révision simplifiée du POS pour rendre constructible la parcelle concernée.

La Communauté d'Agglomération a missionné un architecte pour établir l'avant-projet qui comporte 35 logements en pavillons R+1, dont l'implantation tient compte des groupes familiaux.

Le stationnement des caravanes ne sera pas autorisé.

La Communauté d'Agglomération a lancé une nouvelle MOUS pour accompagner les habitants.

<i>projet mené avec SOLINERGY</i>	Action
<p>Accompagnement de 35 familles de gens du voyage sédentarisés vers l'intégration de logements fixes prévus à l'horizon 2013/ A plus court terme, sur 6 mois à partir de septembre 2011 : accompagnement renforcé pour un usage à bon escient des ressources énergétiques (Electricité/Eau).</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation d'un travailleur social du PACT pour structurer et élaborer les outils à utiliser avec les familles concernées.</li> <li>2. Achat de matériel : réducteurs d'eau, lampe basses consommation,...</li> <li>3. Accompagnement renforcé des familles avec organisation d'ateliers collectifs, travail sur l'analyse des consommations.</li> </ol>

Des sanitaires temporaires de type Algéco avec douches, lavabos et WC ont été installés sur le site. La répartition, l'affectation (remise des clés, état des lieux, convention d'occupation, règles d'utilisation) ont été réalisées dans le cadre de la MOUS qui a été renouvelée jusqu'en 2014.